

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires, ophtalmiques, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02658 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : Meniar El Meniari
Date de naissance : 30/06/1923
Adresse : Quai 6 Paix
Tél. : 06 28 833390 Total des frais engagés : 200,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Professeur
El Mansour Ahmed Belhachmi
Spécialiste en Urologie - Andrologie
Av. Hassan II, Rés Hamdan - Marrakech
Tél. : 05 22 44 78 81 - GSM : 06 65 62 27 10

Date de consultation : 06/06/2023
Nom et prénom du malade : Meniar El Meniari Age : 71 ans
Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
Nature de la maladie : prostatisme chronique
Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : MUPRAS
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 16 JUIL. 2023
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : 06/06/2023 Le : 06/06/2023
Signature de l'adhérent(e) : El Meniari

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraire	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06-06-2023		Cg + Echo	600.00	<p>Professeur El Mansouri Ahmed Belhadj Spécialiste en Urologie Av. Hassan II, 10100 Casablanca Tél. : 0524 26 10 00 - 0524 26 09 27 10 INPE: 071018593</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
	T

[Création, remont, adionction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1 through 8) on both the upper and lower arches. The teeth are arranged in a curve, with the upper arch curving upwards and the lower arch curving downwards. Directional markers are present: 'D' is on the left side of the upper arch, 'G' is on the right side of the lower arch, 'H' is at the top center, and 'B' is at the bottom center. The teeth are numbered as follows: upper arch (D side): 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1; upper arch (H side): 1, 2, 3, 4, 5, 6; lower arch (B side): 3, 2, 1, 2, 3; lower arch (G side): 4, 5, 6, 7, 8. The letter 'P' is also present near the upper teeth.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

MARRAKECH LE 20/05/2023

Nom et Prénom : MENIAR EL MENIARI

ECHOGRAPHIE VESICO-PROSTATIQUE

- Le rein droit de taille normale mesurant 10×3.7cm, de contours réguliers, bien différencié.
- Le rein gauche est d'écho-structure homogène ses contours sont régulière et présent une bonne différenciation cortico-médullaire et une épaisseur du parenchyme correct il n'y a pas d'image d'hydronéphrose ni lithiasique.
- La vessie est de contours réguliers.
- La prostate est d'echostructure normale.

80 ، إِسْيَل (قرب مدرسة المعادن بجانب مسجد إِسْيَل) / مراكش Quartier ISSIL N 80 - Marrakech

Tel : 05 24 20 11 55 - Fax : 05 24 20 18 06

Professeur
El Mansouri Ahmed Belhachmi
Spécialiste en Urologie - Andrologie
Av. Hassan II, El Jemaaen - Marrakech
Tel : 05 24 20 11 55 - Fax : 05 24 20 18 06

Dr. El Mansouri Ahmed
Urologie - Andrologie
ISSIL - Marrakech - Maroc